

CONTRIBUTION

Algérie : le syndrome tunisien peut-il opérer ?

Par Ahcène AMAROUCHE*

En ce début 2011, l'Algérie a connu durant quatre jours, sur tout le territoire national, des émeutes sanglantes ayant entraîné mort d'hommes. C'est le résultat d'une décennie d'un marasme généralisé, source d'un mal-être social qui a, d'année en année, gagné en intensité et en étendue. Les franges les plus nombreuses de la société sont frappées par une paupérisation grandissante, qui contraste avec la richesse d'une infime minorité, évidemment associée à la gestion des affaires (florissantes) de l'Etat. La tension sociale est d'autant plus vive que le régime autoritaire a opposé à toutes les formes de manifestation pacifique de la société civile une fin de non-recevoir depuis le début des années 2000 en se prévalant de l'état d'urgence instauré en 1992, devenu le prétexte à un contrôle social omniprésent. Alors que le pays sortait à peine d'une guerre sans nom où l'Etat a failli sombrer sous le poids des hordes terroristes, les émeutes se sont multipliées, touchant toutes les régions et diverses franges de la population. En 2001, année de triste souvenir pour la Kabylie, 123 jeunes sont tombés sous les balles des gendarmes. La répression bat son plein depuis, n'épargnant aucun groupe social, aucun corps professionnel qui, pour exprimer publiquement et pacifiquement leurs revendications, sont contraints de braver l'état d'urgence.

Les enseignants universitaires et les enseignants du secondaire, les journalistes et les employés de la presse écrite et audiovisuelle, les médecins spécialistes et le personnel hospitalier, tous représentés par leurs syndicats respectifs dont la loi reconnaît l'existence ; les résidents de quartiers défavorisés, les jeunes sans emploi, diplômés et non diplômés etc. ont, à un moment ou à un autre, été matraqués sans ménagement par les forces de l'ordre, systématiquement déployées en grand nombre sur les lieux prévus des rassemblements. Partout et toujours, le pouvoir répond par la répression, les arrestations, le passage à tabac et l'emprisonnement des manifestants pris dans les rafles organisées par les forces de l'ordre. En dépit de l'existence de lois que le gouvernement a lui-même fait voter ou fait amender par le Parlement et qui, dans le texte déjà, limitent drastiquement les libertés individuelles et collectives, toute association de la société civile reste suspendue à la délivrance d'un acte administratif dénommé « Certificat de conformité » par les autorités en charge des associations sous peine d'être frappée de nullité aux yeux des institutions publiques. Sur instruction du désormais ancien ministre de l'intérieur de la décennie 2000, les services du ministère de l'intérieur continuent de ne plus délivrer aucun Certificat de conformité à quelque association que ce soit, celle-ci dût-elle s'occuper d'ornithologie ou de quelque autre inoffensif *hobby*. Divisée en deux courants antagoniques sur la question du projet de société (laïque pour l'un, théocratique pour l'autre), la société civile apparaît éclatée, infiltrée qu'elle est par les agents du gouvernement jusqu'au sein des groupes dirigeants.

* Universitaire, enseignant-chercheur en économie.

Un champ politique verrouillé par une prétendue alliance présidentielle aux ordres d'on ne sait qui, un champ associatif réduit aux soutiens circonstanciels d'un Président évanescent, usé par l'âge, la maladie et les intrigues de palais, une administration clientéliste, corrompue et incompétente, une justice ne possédant pas la technicité nécessaire pour traiter des affaires de corruption qui la submergent, soumise de surcroît aux ordres de l'exécutif, tels sont, avec le désert culturel ambiant que l'échec du projet éducatif n'a fait qu'accentuer, les aspects saillants de la situation de l'Algérie en ce début du vingt-unième siècle pourtant si prometteur à son avènement. Il n'est pas étonnant que les émeutes soient devenues la seule forme d'expression d'une jeunesse en mal de vivre, privée de travail et de loisirs, sans revenus, sans logement et sans perspective de fonder un foyer ; elle que le matraquage d'un discours religieux mortifère et culpabilisateur a pourtant presque vidée de sa vitalité.

Plusieurs interrogations interpellent l'observateur de la scène politique algérienne, de quel profil ou tendance qu'il soit.

1. – Un régime autoritaire qui se nourrit de ce qu'il dépense en prébendes.

On peut s'interroger en premier lieu sur les raisons de la permanence d'un mode de gouvernance qui procède par la répression des droits et libertés des citoyens et qui dénie toute forme d'existence à la société civile tout en se targuant de pratiquer la démocratie (réduite en vérité à des élections *pluralistes* truquées, dont attestent les taux ubuesques de suffrages exprimés en faveur des *élus-désignés*¹). Bien qu'héritier d'un régime non moins autoritaire (dont l'actuel chef de l'Etat avait été, au demeurant, une des figures marquantes), le régime présidentiel instauré par Abdelaziz Bouteflika se distingue par maints traits pourtant de celui de Houari Boumédiène auquel nous faisons référence ici. Au populisme de ce dernier qui, en dépit de tout ce qu'on a pu ou qu'on pourra lui imputer comme crimes politiques et humains (le livre de Saïd Sadi est édifiant sur ce sujet²), a cherché à donner au pays les bases d'un développement économique dont on pouvait attendre, à défaut de liberté, un certain progrès social, le régime actuel a substitué le népotisme et la corruption comme forme de gestion des affaires de l'Etat sur fond de distribution de prébendes, de privilèges et de passe-droits dans un climat général de gabegie. Sans doute a-t-il aussi hérité des deux régimes présidentiels qui l'ont précédé (celui de Houari Boumédiène et celui de Chadli Bendjedid) la pratique honteuse du bourrage des urnes, que les algériens associaient, avant la guerre, au nom de triste mémoire de l'un des gouverneurs généraux de l'Algérie coloniale – le socialiste Naegelen. Mais au moins ces deux régimes ne se prévalaient-ils pas de la démocratie pluraliste comme c'est le cas de l'actuel. Jamais, excepté peut-être sous le régime finissant de Chadli Bendjedid, le pays n'a connu pareille décrépitude sociale, ni un tel degré de corruption du personnel politique et administratif. Par-delà les similitudes des trois régimes

¹ La dernière élection présidentielle (avril 2009) aurait été remportée par Abdelaziz Bouteflika à plus de 90% des voix exprimées, le second en nombre de voix – Madame Louisa Hanoune – n'ayant obtenu qu'un peu plus de 4%.

² *Amirouche, une vie, deux morts, un testament. Une histoire algérienne*, mai 2010, (sans Maison d'édition), imprimé sur les presses Les Oliviers, Tizi Ouzou, Algérie. L'auteur impute à Boumédiène le déterrement des ossements de deux héros légendaires de la guerre de libération nationale – les colonels Amirouche et Si El Houes – pour les séquestrer dans les caves de la gendarmerie nationale à Alger où ils ont été découverts en 1983 (ré-inhumés dans le carré des martyrs au cimetière d'El Alia à l'est d'Alger). Notons en outre que sous le régime de Boumédiène, de grandes figures de la guerre de libération nationale ont été assassinées dans plusieurs capitales étrangères où elles ont trouvé refuge contre l'emprisonnement et la torture.

présidentiels (qui ont en commun le même noyau dur constitué par les anciens du MALG³), le régime autoritaire actuel se distingue par un degré inouï de concentration des responsabilités publiques entre les mains d'un personnel politico-administratif corrompu, issu en quasi-totalité d'une seule et même région du pays (voire en majorité d'une seule localité) – celle dont est originaire le Président lui-même.

Une réponse partielle à l'interrogation ci-dessus est à rechercher dans l'existence de la rente pétrolière dont le régime use comme d'une manne providentielle. Coïncidant avec la phase ascendante des prix du pétrole sur le marché mondial, le régime présidentiel de Bouteflika s'est instauré sous les meilleurs auspices. Noyé sous une masse d'argent qui dépasse de loin les capacités d'absorption de l'économie du pays⁴ (dont le potentiel productif a été anéanti plutôt que revigoré par le programme d'ajustement structurel adopté en 1995 sous la férule du FMI), il a poussé jusqu'à l'absurde la pratique de la sous-estimation systématique des prix du pétrole dans l'élaboration du Budget de l'Etat⁵. Le résultat aberrant recherché (et obtenu) peut être formulé comme suit : tandis que le dit Budget est fortement et structurellement déficitaire au point que le fonctionnement normal de certaines institutions et organismes publics ne peut être régulièrement assuré, les banques publiques et les institutions financières croulent littéralement sous le poids des surliquidités qu'elles n'arrivent pas à placer en la forme habituelle de crédits à l'économie. Une épargne oisive s'est donc constituée, grossissant chaque année de sommes faramineuses qui ne demandaient qu'à être dépensées ; ce que les soutiens du Président allaient s'atteler à faire pour assurer une base sociale élargie au régime – et, le cas échéant, une succession dynastique.

Soustraite aux contrôles institutionnels les plus élémentaires dès lors qu'elle n'est pas inscrite en ressources au Budget, retirée du circuit économique pour être accumulée dans les coffres des banques publiques agissant en autant de doublures du Trésor sans être soumise aux mêmes règles de contrôle de la dépense que les ressources de ce dernier, cette épargne est livrée à tous les appétits. Outre les détournements d'argent en la forme de commissions sur marchés publics, de faux en écriture, de passation de marchés de complaisance, de crédits à des entreprises sans fonds propres etc., des sommes faramineuses ont été dépensées à l'occasion des élections présidentielles dans ce qui s'apparente à un achat massif des voix des électeurs dans toutes les régions du pays. Sur simple instruction du Président, les dettes des agriculteurs (dont de riches propriétaires terriens qui se sont lancés dans des investissements de reconversion sur crédits publics) ont été effacées lors des précampagnes électorales de 2004 et de 2009. Des octrois de fonds à des institutions-relais du régime (telles les zaouïas) sont effectués tandis que de prétendus programmes régionaux de développement non inscrits au Budget de l'Etat ont été financés à fonds perdus sur décision intempestive de la même

³ Il est édifiant de constater combien les anciens du MALG sont nombreux aujourd'hui encore dans les rouages de l'Etat : dans une contribution écrite publiée en réponse à un article de presse de Azzedine Mabroukine paru dans le Quotidien El Watan des 26 et 27 décembre 2007, Dahou Ould Kablia, actuel ministre de l'Intérieur et néanmoins Président de l'Association des anciens du MALG, citait pas moins de 150 membres (non compris l'actuel Président qui en était issu) exerçant ou ayant exercé des responsabilités politiques ou militaires. Voir El Watan du 3 janvier 2008.

⁴ Les liquidités dormantes accumulées dans les banques publiques ne cessent d'augmenter : plus de 4 200 milliards de dinars (soit environ 60 milliards de dollars) à fin 2008 selon l'ancien ministre des finances Abdellatif Benachenhou, plus de 5 200 milliards de dinars (soit environ 75 milliards de dollars) à fin 2009 selon le secrétaire général de l'Association des Banques et Etablissements financiers (ABEF).

⁵ Au plus fort de la phase ascendante des prix du pétrole (qui ont atteint 147 dollars en 2008), les autorités ont continué à estimer les recettes budgétaires sur la base d'un prix du baril de 37 dollars.

autorité lors de ces mêmes précampagnes ou à d'autres occasions. Ne parlons pas des investissements pharaoniques dont les coûts exorbitants intègrent commissions et intéressement des parties algériennes contractantes (autoroute est-ouest, projets de SONATRACH, etc.), ni des projets de pur prestige d'un coût estimatif dépassant l'entendement (Grande Mosquée d'Alger).

Tels sont quelques-uns des procédés par lesquels l'argent public a servi (et sert encore) à étendre la base sociale du régime sans que personne ne soit redevable de comptes à la nation.

2. – L'effet boomerang de la libéralisation économique

On peut se demander en second lieu pourquoi la libéralisation n'a pas produit les effets attendus sur l'économie et sur la société.

Décrétée lors d'une période de contraction drastique des recettes de l'Etat consécutive à la chute brutale des prix du pétrole et du gaz, la libéralisation a d'abord consisté à démanteler des pans entiers du secteur public économique représenté par les entreprises de production de biens et services. Instrumentalisées par le régime de Chadli Bendjedid dans sa quête de légitimité pour octroyer prébendes et privilèges en situation de pénuries, ces entreprises étaient devenues des gouffres financiers pour le Budget de l'Etat qu'elles étaient censées alimenter en ressources. Comme, de surcroît, elles étaient sous la tutelle administrative des ministères qui les obligeaient à contribuer à une prétendue politique de plein emploi, elles se sont vite trouvées en situation de sureffectifs ; situation dont les effets pervers n'étaient pas que d'ordre financier : souffrant grandement de l'impossibilité d'organiser efficacement la combinaison productive des facteurs, ces entreprises ont vu leur productivité tomber en chute libre et le principe de compétence ne plus déterminer les niveaux de hiérarchie, de responsabilité et d'autorité. Clientélisme et népotisme étaient érigés en critères de gouvernance des administrations publiques – et des entreprises d'Etat ! Le démantèlement de ces dernières a libéré une masse de travailleurs de tous âges, de toutes conditions et de toutes qualifications, venus grossir les rangs des chômeurs effectifs (personnes en demande d'emploi) et potentiels (étudiants, lycéens, jeunes en formation et autres futurs exclus de l'école).

Par suite, la libéralisation a bien eu pour effet de *libérer* les initiatives. Mais c'est pour faire exploser littéralement le commerce d'importation de produits de base (monopolisé par les *barons du régime* usant de noms d'emprunt et accédant sans formalités aux ressources en devises du pays) et le commerce informel consistant en la revente non contrôlée des produits d'importation de toutes natures. Ni les entreprises publiques ayant échappé au démantèlement ou à la privatisation, ni les entreprises privées de production n'ont pu faire face à la déferlante des produits d'importation comprenant pêle-mêle les biens alimentaires (dont la date de péremption était parfois contrefaite), les biens durables, les biens intermédiaires et les biens d'équipement ; le tout envahissant le marché algérien dans une anarchie propice à tous les trafics et à toutes les arnaques. La part de la production industrielle hors hydrocarbures dans le PIB chuta de 16-20% à 4-5% entre 1980 et 2010. Subissant les contrecoups des importations massives en provenance de Turquie, de Chine et des autres pays asiatiques via

Dubaï, les activités artisanales connurent un déclin brutal, ajoutant à la situation dramatique des sans emploi, leur lot de nouveaux chômeurs, composés de familles nombreuses soudainement privées de tout revenu. Des régions entières du pays, traditionnellement versées dans telle ou telle activité artisanale, se sont retrouvées plongées dans la désolation, tandis que les jeunes qui en sont issus n'avaient plus pour perspective que l'exil – parfois en payant de leur vie leur rêve chimérique de quitter le pays pour l'Europe.

3. – Démocratisation des besoins, creusement des écarts de revenus et dévalorisation du pouvoir d'achat des salariés.

La situation sociale et politique brièvement décrite ci-dessus paraît d'autant plus intenable à moyen terme que, sous l'effet de la mondialisation, il y eut, au cours des deux dernières décennies, une *démocratisation* irrépressible des besoins. Chaînes de télévision satellitaires étrangères, internet et autre téléphonie mobile ont successivement déferlé sur le pays, ouvrant pour les jeunes algériens de toutes conditions une fenêtre virtuelle sur le monde. Si l'effet immédiat produit sur eux a été de généraliser une perception édénique du monde véhiculée par le modèle de consommation des pays riches dont, déjà dans les années 1980, la voiture était le produit-phare, ce changement de perception a gagné les sphères sociale et politique. Bien que de fortes contradictions se font jour dans la sphère sociale où s'affrontent deux projets de société antagoniques, la même exigence d'ouverture du champ politique émane des deux versants de la société civile depuis que les forces intégristes ont été militairement vaincues et que leurs succédanés islamistes (dits modérés) ont accepté de jouer la carte de la légalité. Mais le régime a moins à faire à la société civile dans ses formes traditionnelles d'organisation et d'action qu'à une jeunesse débordante de vie, peu encline aux conciliabules de salon, dont la situation économique tranche avec le modèle de consommation auquel tout la convie à se conformer. Ni sur le plan social, ni sur le plan politique, ni sur le plan économique, le régime ne réalise ne serait-ce que le *smic* des conditions exigées par le nouveau modèle de consommation.

- Au plan social, le creusement des inégalités de revenus se double d'un accès discriminant aux ressources et aux produits soutenus par l'Etat (comme le logement) en raison de la prévalence des rapports personnels sur la réglementation au sein même de l'administration publique ;
- Au plan politique, la contradiction est criante entre le poids de la composante « Jeunes » dans la population totale (et plus encore dans la population active⁶) et le monopole du pouvoir par une gérontocratie qui n'en finit pas de s'accrocher à une légitimité historique qu'elle a au demeurant confisquée aux vrais acteurs de la guerre de libération nationale ;
- Au plan économique, le mode de gouvernance tel que décrit ci-dessus ne cesse d'accroître l'écart des revenus, de rogner sur le pouvoir d'achat des salariés et d'accumuler les frustrations des jeunes sans emploi épisodiquement pourchassés pour exercer quelque activité informelle de subsistance.

⁶ On estime à plus de 70% de la population active les jeunes de moins de trente ans.

Telle est, brièvement décrite, la situation potentiellement explosive de l'Algérie en ce début 2011, aggravée par des tensions soudaines sur les produits de première nécessité à fort contenu en importation (lait, céréales, huiles végétales), dont l'augmentation des prix sur le marché mondial a été répercutée sans transition sur les prix intérieurs.

En guise de conclusion.

Ironiquement, l'on voit apparaître de temps en temps dans la presse nationale et les revues d'économie, des discussions byzantines sur la nécessité de réévaluer le dinar pour les uns, de lever les obstacles administratifs devant sa convertibilité complète pour les autres, chacun se prévalant d'enseignements de la théorie économique dont ni les uns, ni les autres ne perçoivent le ridicule de leur simple transposition au cas algérien. Pris dans la nasse des contradictions de la logique de l'économie de rente qu'il a poussé jusqu'à son extrême limite, le gouvernement ne sait plus quant à lui, s'il faut dévaluer le dinar pour préserver un tant soit peu la production nationale (quitte à réduire d'autant le pouvoir d'achat des salariés et susciter un plus grand mécontentement social aux conséquences imprévisibles) ou le réévaluer pour préserver le pouvoir d'achat des salariés (quitte à porter un nouveau coup dur à la production nationale qui se réduit comme peau de chagrin sous le poids des importations bon marché).

Dans cette équation de l'absurde, et en attendant que les jeunes manifestent de nouveau leurs frustrations et leur désarroi face à l'avenir de la seule façon qu'il leur soit donné de le faire – c'est-à-dire par les émeutes – chacun s'emplit les poches comme il peut. Sait-on jamais en effet où tout cela peut déboucher ? Le syndrome tunisien est dans toutes les têtes tandis que se profilent déjà l'échéance du troisième mandat d'un Président qui pourrait vouloir – en dépit du bon sens et de la sagesse – se succéder à lui-même ou pis, amorcer une succession dynastique dans un pays réfractaire à tous les pouvoirs illégitimes.

Alger, le 18 janvier 2011.